

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

Séance du jeudi 8 octobre 2026

COMMUNE DE
LES FOUGERETS

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 8 octobre à 19h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GRIGNAC Françoise.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 10 2026.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Absents excusés : Yves THÉTIOT, Véronique LHOMME

Pouvoirs : Yves THÉTIOT donne pouvoir à Françoise GRIGNAC,
Véronique LHOMME donne pouvoir à Lionel de BOUVIER

Secrétaire de séance : Valérie CHAILLOU a été élue secrétaire de séance.

2026-10-08-09 Décision modificative n°1 sur le budget commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Madame Le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver la décision modificative N°1 du budget commerce sur l'exercice 2026 afin de régler une facture de travaux de plomberie pour le changement de ballon d'eau chaude au salon de coiffure, bâtiment dont la commune est propriétaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
Entretien et réparations bâtiment	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total D 011: charges à caractère général	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total D 023 Virement à la section investissement	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Fonctionnement	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
Virement à la section dde fonctionnement	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Total R 21 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total R 16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total Investissement	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL Général		0,00 €		0,00 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Valide la décision modificative n°1 telle que présentée
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents résultants de cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Les Fougerêts, les jour, mois et an que susdits,

Pour extrait conforme,



La Maire,
Françoise GRIGNAC

La secrétaire de séance,
Valérie CHAILLOU